

GREFFE

12 SEP. 2006

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

De : Me Pierre Montour
Procureur
Corporation métisse du Québec et l'Est d Canada

À : Régie de l'énergie
a/s : Mme Louise L'Heureux

Objet : Dossier R-3505-20006
Statut fiscal de la Corporation

Montréal, le 12 septembre 2006

Mme Louise L'Heureux,

Suite à notre conversation téléphonique de ce jour et de votre demande d'information du statut fiscal de la Corporation métisse du Québec et l'Est du Canada, je vous informe que ladite Corporation ne bénéficie d'aucun statut fiscal particulier que celui propre aux organismes sans but lucratif, partie III, de la Loi sur les compagnies au Québec.

La Corporation est une personne morale, déclarant des revenus et payant TPS et TVQ.

Elle n'a fait aucune demande en qualité d'organisme de charité.

En espérant le tout à votre convenance, je demeure, Mme L'Heureux, à votre entière disposition pour toute autre information complémentaire.

Me Pierre Montour
4165, rue Parthenais, suite 24
Montréal, (Qc)
H32K 3T8

Téléphone : 514-274-3796
Télécopieur : 514-807-3870